Mazarin
Add.
193

Les raisons ov les motifs
veritables ....

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023014220

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
Add.
193

LES RAISONS OV LES MOTIFS VERITABLES

DE LA DEFFENSE DV PARLEment & des Habitans de Paris.

Contre les Perturbateurs du repos public, & les Ennemis du Roy & de l'Eſtat.

A PARIS,

Chez FRANÇOIS PREVVERAY, grande ruë de la Bretonnerie, proche la porte Saint Iacques.

M. DC. XLIX.

LES RAISONS OV LES MOTIFS veritables de la deffenſe du Parlement, & des Habitans de Paris : Contre les Perturbateurs du repos public, & les Ennemis du Roy & de l'Eſtat.

LA grandeur des Eſtats ne s'eſtant iamais maintenuë que par la Iuſtice, à cauſe de la proportion qu'elle donne à chaſque choſe ſelon ſon rang & ſa dignité, qui eſt le ſeul poinct du gouuernement. Le Parlement de Paris a auſſi eſté eſtably par les trois Eſtats du Royaume pour trouuer ce temperament à noſtre Monarchie, qui ſans cela n'euſt pas pû conſeruer iuſques à preſent ſon eſclat & ſa ſplendeur.

Mais comme dans vn grand corps le ſang qui eſt le principe de la vie ne ſe répand pas également par tout, il a fallu auſſi par la ſuite des temps multiplier ce remede, & faire d'autres Parlemens en pluſieurs endroits du Royaume, afin que toutes les parties ſe trouuans fortifiées de cette authorité legitime, elle ſeruiſt de rempart à l'authorité Royale, & à la manutention de l'Eſtat. Les Roys eux meſmes n'ont pas creu mieux aſſeurer leurs conqueſtes qu'en y eſtabliſſans ces grandes Compagnies, comme les oſtages de leurs affections, & les ſacrés depoſitaires de leur repos & de leur ſalut.

Tant que cét ordre a duré, & qu'il a eſté inuiolable, l'on n'a iamais veu que d'heureux ſuccés, c'eſtoient autant de lumieres qui ſe reflechiſſoient ſur la Majeſté Royale, comme les rayons ſur le corps du Soleil, & qui la faiſoient paroiſtre auec plus d'eſclat. Mais depuis qu'on s'eſt diſpenſé de cette belle police, & que par vne illuſion dans la politique l'on a voulu faire tout paſſer de puiſſance abſoluë, c'eſt pour lors que les Roys ſe ſont ruinés eux-meſmes, parce qu'ils ont oſté ce temperament & cette chaiſne, qui les vniſſoit auec leurs peuples

944.03
M475m
No. Add. 193
872379

& qui conseruoit l'amour des vns & la soumission des autres.

Ce desordre public n'a point eu d'autre principe que l'ambition des Ministres & des Fauoris, ausquels nos Princes ayant abandonné la conduite de leurs Estats & toute leur authorité, Ils ont tres-mal vsé d'vn pouuoir qui ne leur appartenoit pas, & changé entierement la face de nostre Empire, afin que nous faisans perdre les loix de nos Peres, ils peussent faire vne domination d'esclaues, & destruire tout ce qui s'opposeroit à l'insolence de leurs desseins & de leurs entrepriſes criminelles.

Il seroit inutile de rechercher des exemples de cette verité dans les siecles passez, il ne faut que faire vn petit retour sur nous mesmes, pour découurir le couronnement de la tyrannie, & comme l'on a rauagé tout le Royaume, & fait changer de nom & de titre aux François, tant jaloux de leur liberté.

Tout le monde sçait que le Ministere du Cardinal de Richelieu n'a esté celebre que par le bouleuersement de toute l'Europe, où il a mis le feu de tous les costés, & qu'il ne s'est cimenté que par le sang, & le meurtre d'vne infinité de personnes Illustres qu'il a sacrifiées à sa vengeance, & à l'iniustice de ses passions. Les Princes mesmes & tous les Grands du Royaume ont esté les premiers objets de sa fureur; Il n'y a point de juste dans l'Estat qu'il n'ait cruellement persecuté; les vns par des prisons perpetuelles où ils ont finy malheureusement leurs jours, les autres par le poison & des morts precipitées; plusieurs par des supplices honteux, & de fausses accusations. Enfin il a consommé pendant son Ministere tout ce que l'enfer peut inspirer pour affliger l'innocence, & la rendre malheureuse.

Il estoit monté à vn si haut poinct d'insolence, qu'apres s'estre saisi des meilleures places du Royaume & des ports les plus fameux & les plus considerables, il traittoit le Roy comme s'il en eust esté le maistre & le souuerain. Ses gardes entroient iusques dans le cabinet du Prince, qui n'estoit pas mesme en seureté au milieu de sa Cour, ayant corrompu tous ses Officiers, & gaigné tous ceux qui approchoiét sa personne.

Sa mort tant desirée auoit leué l'enseigne de l'esperance, mais

mais comme son gouuernement & sa conduite auoient formé des monstres dans l'Estat, l'on ne laissa pas de voir encore son genie & sa fureur regner. En mourant il confirma dans l'esprit du Prince tous ceux qui auoient esté les principaux chefs de sa tyrannie, s'imaginant de rendre sa memoire moins odieuse par les vices de ses successeurs.

Le Roy estant mort cinq mois apres, il commença à paroistre encore vn petit rayon de liberté, parce que la Reyne qu'il laissoit Regente ayant esté persecutée pendant la pesanteur de ce Ministere, l'on se persuada aussi-tost que ses propres malheurs pouuoient estre de puissans ostages de son affection enuers les peuples affligez.

Dans cette asseurance le Parlement abandonna la Regence à sa bonne Foy. Car quoy que le Roy par son testament luy eust donné cinq Conseillers, par l'aduis desquels toutes les affaires deuoient estre terminées; Il la fit absoluë par son Arrest, pour le moins il ne luy imposa point d'autre necessité, que l'execution des Loix fondamentales de l'Estat.

Mais soit que l'on n'eust iamais connu que le dehors & l'exterieur de cette Princesse, ou que dans ce changement de fortune elle eust incontinent corrompu ses bonnes inclinations, le Parlement n'eut pas si-tost rompu ses chaisnes qu'on voit incontinent esloigner de la Cour les gens de bien, elle tesmoigne publiquement, & au milieu de son cercle, que pour bien regner, il faloit regner auec la force & la violence, que les maximes du Cardinal de Richelieu estoient les plus seures, & que c'estoit en cela seul que consistoit le Gouuernement.

Le Cardinal Mazarin qui luy auoit inspiré cette malheureuse politique, s'estant donc rendu maistre absolu de son esprit, il commence à exercer sa cruauté & sa tyrannie sur les personnes qui estoient auparauant les plus cheres à cette Princesse, & les plus affectiõnées à son seruice & au bien de l'Estat.

Monsieur le Duc de Beaufort fut la premiere victime qui fut immolée à ce Ministre insolent, parce qu'il trauersoit ses desseins, & que le Roy en mourant luy auoit donné comme en dépost ses enfans, c'est à dire la seureté de l'Estat & toute sa bonne fortune.

Il n'eut pas si-tost attenté à la personne de ce Prince genereux par des accusations malicieusement inuentées, & par vne prison de cinq ans, qu'il trouua aussi moyen de chasser de la Cour Monsieur l'Eueſque de Beauuais Comte & Pair de France, qui auoit receu tant de fois les larmes de la Reyne lors qu'elle auoit esté persecutée, à cause que la bonté des mœurs & l'eminente vertu de ce Prelat luy faisoient ombrage, & qu'il auoit déja jetté quelques fondemens de la Paix vniuerselle, qui eust ruïné sans doute tous les projects qu'il auoit faits de sa grandeur & de sa fortune.

Ces premieres demarches ayant heureusement reüssy au Cardinal Mazarin, il n'y a rien qu'il ne tente sur l'esprit de cette Princesse, & comme les Finances du Royaume estoient son principal object, qui est le vice ordinaire d'vne basse & vile naissance, & de tous ceux de sa nation, il songe à s'en rendre le maistre absolu, en y mettant des hommes de sac & de corde, & qui s'estoient déja rendus infames par les vols & les brigandages.

Pour paruenir à son dessein il esleua le sieur d'Emery, dont les mœurs estoient entierement conformes aux siennes, & qu'il sçauoit estre capable de tout entreprendre pour luy complaire, & pour assouuir son auarice & son ambition.

Et de fait, il ne fut pas si tost entré dans la direction des Finances, que violant les anciennes Loix de l'Estat, il n'y auoit sortes d'aduis & d'inuentions qu'il ne recherchast pour opprimer le peuple, & le surcharger d'impositions & de taxes si nouuelles & si extraordinaires, qu'il sembloit estre inspiré des Demons, & qu'il n'estoit né que pour la destruction de cette grande Monarchie.

Le Parlement ayant voulu dés le commencement arrester le cours de ce desordre, & empescher l'establissement de toutes ces nouueautés, il se fit vn grand conflit, qui eut vn succez tres-funeste & tres-malheureux pour cette Illustre Compagnie.

Car bien qu'elle ne trauaillast que pour le bien public, & que la Reyne luy eut l'obligation toute entiere de sa Regence, neantmoins elle souffrit que ces deux Tyrans qui s'estoient éleués au prejudice de tant de gens d'honneur & de suffisan-

ce, se seruissent de l'authorité que le Parlement luy auoit donnée, pour en leuer le Président Barillon au milieu de Paris & à la face de tous les peuples, dont il auoit esté le Pere & le veritable conseruateur.

Ce sacrifice n'eut pas esté parfait s'il n'eut esté sanglant, & si la victime n'eut esté entierement consommée. Apres auoir donc fait conduire cét illustre Heros dans le Chasteau de Pignerole sans aucune formalité de Iustice, & contre les Loix les plus generales du Royaume, qui deffendent ces emprisonnemens violens, & que l'on mene les prisonniers en des Prouinces estrangeres, & pendant qu'on entretenoit le Parlement & la famille de ce Président, d'vne prompte liberté, l'on reçeut incontinent la nouuelle de sa mort precipitée, & de quelques-vns de ses domestiques, qui pour leur fidelité receurent le mesme sort, & vne fin aussi cruelle & aussi malheureuse.

La vieillesse de Monsieur Gayan Président aux Enquestes, & les incommoditez qu'il souffroit pour lors dans sa santé ne fleschirent point aussi ces deux Perturbateurs du repos public, & ces deux ennemis de l'Estat. On le fit sortir de Paris au milieu de la nuict sans luy donner le temps de prendre seulement aucun équipage, & on le conduisit à Chasteau-gontier, qui estoit le lieu de sa retraite & de son bannissement.

Plusieurs de Messieurs ne reçeurent pas aussi de traictemens plus doux, ayant esté relegués en d'autres endroits du Royaume, pour s'estre opposez courageusement à la violence du Ministere, & deffendu la cause publique.

Toutes ces submissions volontaires du Parlement, qui eut pû dés lors reclamer la Iustice & l'authorité des Loix, qui ne veulent pas qu'on puisse troubler le seruice des Officiers ny la fonction de leurs charges, qu'en leur faisant faire leur procez par les voyes ordinaires, enflerent encore le cœur & la superbe de ces deux ennemis du genre humain & de la societé ciuile, car ayant perdu la memoire de leur naissance, & du neant dont ils auoient esté tirés, ils rendent toutes les puissances de l'Estat captiues, il n'y a rien qui puisse resister à leur violence & à leur fureur.

Le Parlement, quoy qu'engagé dans l'oppression publique,

ne laisse pourtant pas de continuer ses efforts, il s'assemble dans les rencontres les plus importantes, il rend des Arrests, il fait des remonstrances, il aduertit tous les iours la Reyne de la cheute & du precipice. Que ceux qui gouuernoient & qui luy donnoient de si pernicieux conseils faisoient sans doute les funerailles de l'Estat, que nous perdions par nostre malheureuse police & par la suite de nos desordres, tout le credit & la reputation chez les Estrangers. Bref que tout estoit corrompu, & reduit dans le dernier malheur, & que l'on ne voyoit plus du tout la face de nostre Monarchie.

Mais tous ces sages conseils sont tousiours inutiles & mesprisez, il n'y a rien d'inuiolable à ces deux Geans qui s'estoient emparez du trosne des Dieux, & qui assiegeoient l'esprit de cette Princesse. Vn Arrest du Conseil rendu sur vne simple Requeste, renuerse les plus iustes deliberations des Compagnies Souueraines, les Loix les plus sacrées de l'Estat sont le joüet & la derision de ces deux Ministres ignorans & sacrileges, qui n'ont point d'autre politique que le pillage des peuples, & de se repaistre de leur propre sang.

Pour faciliter tous leurs pernicieux dessein, & leurs entreprises punissables, ils engagent dans leur complot le Chancelier de France, qui auoit esté esleué à cette charge par ses laschetez & ses infamies, & qui s'y estoit maintenu par les mesmes crimes. Ce Chef de la Iustice abuse en toutes rencontres du sceau & du caractere du Prince, on l'applique à toutes sortes de nouueautez & de tyrannies, il sert à opprimer les innocens, & à sauuer les coupables, s'imaginant faire le Roy complice de tant de crimes, parce qu'il prostituoit ainsi sa figure & son image.

Le combat du Parlement & du Conseil pour tous ces desordres ayant duré plus de cinq ans entiers de la Regence, sans produire tout l'effet qu'il eust bien desiré pour le soulagement du public, dautant que le Parlement auoit tousiours deux visages, l'vn desquels regardoit la misere du peuple, & l'autre sa fureur; Il resolut enfin au mois de May dernier d'arrester ce torrent de maux qui auoit desia rauagé tout le Royaume, & qui dans peu de temps eut acheué son naufrage, & renuersé tous ses fondemens.

Pour

Pour cela il accepte l'vnion de toutes les Compagnies Souueraines de la Ville de Paris, afin que tout le monde conneuſt la Iuſtice & la raiſon de ſon entrepriſe, & que ce qu'il y auoit auſſi de puiſſance legitime, euſt part à la gloire de l'euenement.

Le Cardinal Mazarin & tous ſes adherans, troublés par l'image de leurs crimes, & par le remords de leurs conſciences, preuoyans bien par là leur deffaite, tentent toutes ſortes de moyens pour rompre l'vnion des Compagnies, ils en arreſtent pluſieurs priſonniers, ils menacent les autres de la derniere violence, & de ſupplices honteux, il n'y a rien qu'ils ne promettent pour rompre cette genereuſe attaque, & pour diſſiper l'orage & la foudre que l'on formoit pour leurs teſtes criminelles.

Mais ayant veu par la ſuite que leur fureur, & toutes les machines qu'ils auoient dreſſées contre le Parlement, n'auoient point retardé ſon glorieux deſſein, & que cette Compagnie auoit reſolu de garentir le peuple de tant d'oppreſſions qu'il auoit ſouffertes, ou d'eſtre enſeuelie auec luy dans le meſme tombeau, ils commencerent à plier auec vne reſolution ſecrette de perdre le Parlement, lors que les armées ne ſeroient plus occupées contre les ennemis, & qu'ils auroient aupres d'eux toutes les forces, en deuſt-il couſter l'Eſtat tout entier.

La Reyne enuoya donc querir ſur la fin du mois de Iuin les gens du Roy, auſquels elle donna charge de dire au Parlement qu'elle agreoit leurs aſſemblées, & qu'ils pouuoient executer leurs Arreſts d'vnion.

Ainſi le Parlement agiſſant par ſa propre authorité, & par l'agréement de la Reyne, il y auoit lieu de croire apres cela qu'il n'y auroit plus de reſiſtance, & que tout ſe paſſeroit de bonne foy.

Mais dés que les Miniſtres virent que le Parlement auoit commencé par la reuocation des Intendans des Prouinces, qui eſtoient les principaux inſtrumens de leurs tyrannies, & qu'on auoit ordonné qu'il ſeroit informé de la mauuaiſe adminiſtration des Finances, ils prennent l'alarme auſſi-toſt parce que c'eſtoit là le couronnement de tous leurs crimes, &

que par ce moyen leur brigandage paroiſtroit publiquement.

Pour eluder l'execution de l'Arreſt & retarder leur ſupplice, ils obligent Monſieur le Duc d'Orleans d'en venir demander au Parlement la ſurſeance pour quelques iours, & de propoſer des conferences en ſa maiſon par deputés pour terminer les affaires, & donner toute la ſatisfaction qu'il ſeroit poſſible au public, & au particulier ; les aſſeurant encore derechef des bonnes volontés de la Reyne, en foy & parole de Prince, & que pour luy il n'eſtoit point miniſtre de tromperie, mais qu'ils pouuoient ſe repoſer ſur les proteſtations qu'il leur faiſoit.

Le Parlement ayant accepté la conference dans l'Hoſtel d'Orleans, quoy qu'extraordinaire, pour ne pas deſobliger ce Prince, & pour voir s'il y auroit auſſi quelque ouuerture d'accommodement.

Monſieur le Chancelier propoſa dés la premiere Aſſemblée, de faire vne Declaration entierement conforme à l'Arreſt qui auoit eſté rendu. A quoy le Parlement conſentit, n'eſtant point jaloux de faire paroiſtre ſous ſon authorité le bien qu'il vouloit procurer au peuple, au contraire il ſouffrit que cette gloire paſſaſt pour vn ouurage de ſes propres ennemis & de ſes tyrans.

Mais au lieu de garder la parole qui auoit eſté donnée, l'on fait apporter au premier iour par Monſieur le Duc d'Orleans vne Declaration bien differente de ce qui auoit eſté arreſté. Car on n'y parloit point du tout d'informer de la mauuaiſe adminiſtration des Finances, comme il auoit eſté ordonné par l'Arreſt. Et à l'eſgard de la quatrieſme partie des tailles qu'on auoit promis de remettre, l'on n'en diminuoit que la huictiéme partie, & encore auec des conditions qui rendoient cette deſcharge inutile & ſans aucun fruict.

Le Parlement ne reconnoiſſant plus ſon ouurage, depuis qu'il auoit paſſé par les mains des Miniſtres qui auoient accouſtumé de corrompre toutes choſes, & de les deffigurer, il ne voulut point du tout verifier cette Declaration. Mais deux iours apres l'on s'aduiſa d'vne artifice & d'vne fourbe qui eſtoit tout le ſecret du miniſtere ; Sçauoir d'eſtablir vne Chambre de Iuſtice par vne ſeconde Declaration que l'on fit

encore apporter par Monsieur le Duc d'Orleans, le Conseil pretendant auoir satisfait par là à tous les articles de l'Arrest, puis que dans la Chambre de Iustice l'on informeroit de la dissipation des Finances contre toutes sortes de personnes, & sans exception.

Bien que le Parlement reconneust dés lors que ce n'estoit qu'vne inuention pour éloigner le chastiment de ceux qui auoient volé les deniers publics, parce que la commission de la Chambre de Iustice demeuroit en la main des Ministres, qui seroient les maistres de la pluspart des Officiers, & de leurs consciences; Neantmoins il aima mieux encore se laisser tromper cette fois pour auoir plus de liberté de soulager le peuple dans la suite de ses deliberations, lesquelles il continuoit tousiours sur les propositions faites dans la Chambre de sainct Loüis par toutes les Compagnies Souueraines.

Mais encore que les Arrests que le Parlement rendoit ne fussent que de simples executions des Ordonnances de Blois, d'Orleans & des Loix fondamentales de l'Estat, que la violence des temps auoit comme estouffées, les Ministres s'opposerent incontinent à vne si belle Police, & à la reformation si necessaire dans le Royaume.

Pour cet effet l'on fait vne Declaration, que le Roy porte luy mesme au Parlement le dernier Iuillet, dans laquelle il n'y auoit point d'article qui ne fit connoistre l'esprit de ceux qui l'auoient composée. Car ce n'estoit qu'vne illusion, vne fourbe, & vne tromperie continuelle.

Il y auoit vn article entre-autres qui estouffoit la liberté publique, & le secours ordinaire des peuples, parce qu'il estoit deffendu de faire plus aucunes assemblées des Compagnies que par l'authorité du Roy, c'est à dire par la permission des Ministres, qui ne craignent rien tant que l'vnion de la Iustice, qui a le droit d'examiner leurs actions & de les punir.

Le Parlement voulant donc pouruoir à ce desordre, & faire voir que le remede dont les Ministres auoient fait tant de parade, estoit beaucoup pire que le mal, Il continua de s'assembler pour reuoir la Declaration dans la liberté des suffrages, & pour l'expliquer.

Comme les Ministres voyent que leurs fourbes sont décou-

uertes, & que ce qu'ils auoient voulu faire paſſer pour la deſcharge & le ſoulagement du peuple eſtoit vn nouueau crime, Ils prennent la reſolution de maintenir encore leur tyrannie par la force & la violence, & d'enleuer du Parlement ceux qui leur faiſoient ombrage, & qui en conſeruoient la dignité.

Ayant gaigné heureuſement vne bataille, qu'ils auoient deſſein de perdre, pour rejetter ſur les Aſſemblées du Parlement la cauſe de la deffaite, ils ne laiſſent pas de s'imaginer par apres qu'ils ſe pourront auſſi bien ſeruir de la Victoire, & que dans leur ſuccés il n'y aura rien qu'ils ne puiſſent entreprendre ſur la ſeureté publique. Tellement qu'à l'iſſuë d'vn *Te Deum* glorieux, & pendant les acclamations des peuples, l'on arreſte priſonnier Monſieur de Brouſſel, Monſieur de Blaſmenie Preſident aux Enqueſtes, l'on enuoye des lettres de Cachet à Monſieur Laiſné, à Monſieur Loyſel, à Monſieur Benoiſe, & à pluſieurs autres Conſeillers. L'on va encore à main armée au logis de Monſieur Charton Preſident des Requeſtes du Palais pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, il y a encore beaucoup d'autres que l'on prepare pour vn ſanglant ſacrifice, & pour immoler à la paſſion & à la vengeance du Cardinal Mazarin & de ſes complices, qui comme ces oyſeaux de proye, ou ces beſtes de carnage, ne ſe repaiſſoient que de ſang, & encore du plus innocent & du plus pur.

Les Habitans de Paris ayant donc conſideré cette action auec horreur, & que l'oppreſſion du Parlement eſtoit vne aſſeurance infaillible de leur ruïne, & de tous les ſubjets du Roy; Ils prennent les armes pour redemander leurs Peres & leurs veritables Protecteurs, parce qu'ils ſçauoient bien que la porte de la Iuſtice eſtoit fermée il y auoit long-temps, & qu'il n'y auoit que la force & l'eſpouuante qui peuſt obliger les Miniſtres de les rendre, & empeſcher les conſpirations qu'ils auoient faites ſur des teſtes ſi Illuſtres & ſi precieuſes à l'Eſtat.

Le Parlement neantmoins ſe contente de la liberté de ſes priſonniers, & des relegués dans les Prouinces, quoy que dans cét eſtat il peuſt perdre facilement ſes ennemis, qui eſtoient à la mercy de deux cent mil hommes ſous les armes, & qui eſtoient maiſtres de leur vie & de leur ſalut.

La

La Reyne meſme qui auoit veu le peril deuant les yeux, auſſi bien que le Cardinal Mazarin, qui fut preſt trois ou quatre fois de ſe retirer, ſe ſentit tellement obligée de la fidelité du Parlement, qui par l'authorité ſeule de ſon Arreſt auoit fait baiſſer les armes, qu'elle en teſmoigna publiquement ſa gratitude, ayant meſme enuoyé querir le Preuoſt des Marchands & les Eſcheuins, pour l'aſſurer que la prudence & la bonté des Pariſiens dans cette rencontre ne s'effaceroient iamais de ſon eſprit & de ſa memoire, & qu'elle s'en reſouuiendroit eternellement. Qu'elle ſçauoit bien qu'il y auoit de mauuais François, qui vouloient perſuader qu'elle auoit deſſein d'emmener le Roy hors de Paris, & de ſe reſſentir des Habitans & du Parlement tout enſemble, mais qu'elle leur proteſtoit au contraire, que ſon cœur & ſon affection eſtoient entierement pour eux, & qu'elle trouuoit la perſonne du Roy en ſi grande ſeureté dans Paris, que s'il y arriuoit quelque deſordre dans ſon abſence, elle ne croiroit pas le pouuoir mieux arreſter que par ſa preſence, & par l'amour que le peuple auoit pour luy. Que c'eſtoit donc vn faux bruit & de malheureux ſoupçons des ennemis de l'Eſtat, & de ſa felicité, afin de cauſer quelque deſordre, & d'arreſter le cours de nos victoires, qui ſeroient bien-toſt cimentées par vne Paix generale & vniuerſelle, qu'on preparoit auec ſoin pour la gloire du Royaume, & la grandeur de nos Alliés.

Toutes ces paroles prononcées par la bouche d'vne Reyne, qui eſtoit particulierement obligée au Parlement, deuoient ſeruir de puiſſans oſtages de la bonne volonté & de la bienvueillance de cette Princeſſe. Mais quelques iours apres l'on fut bien eſtonné d'apprendre, que le Roy eſtoit ſorty de grand matin de Paris, ſans tambour & ſans trompette, comme vn larcin que l'on faiſoit au peuple, à qui l'on déroboit ſon Maiſtre & ſon Souuerain.

Cette ſortie honteuſe ſans la marque de la Majeſté du Prince, & qui n'auoit pû eſtre conſeillée que par le Cardinal Mazarin, qui ne cherchoit que les moyens de mettre le trouble dans l'Eſtat, pour obliger le Roy d'Eſpagne, dont il eſt penſionnaire & originairement ſubiect, mit quelque conſternation dans les eſprits; Mais ce qui acheua de faire croire qu'il y

auoit de l'entrepriſe, & quelque projet tres-mauuais, fut lors qu'on apprit qu'on faiſoit aduancer l'Armée, laquelle au lieu de ſuiure le gain de la Victoire, comme il luy eſtoit facile, fut incontinent deſtinée pour le pillage de Paris, & pour aſſeurer la perte du Parlement, parce qu'il faiſoit Iuſtice, & qu'il demandoit l'execution des bonnes Loix.

Cét aduis ayant cauſé du murmure parmi le peuple, le Parlement deputa vers la Reyne, qui eſtoit encore à Ruel, pour la ſupplier de reuenir à Paris, & d'y r'amener le Roy, pour arſter les deſordres & leuer les ſoupçons.

Au lieu de receuoir ce compliment auec la douceur dont on a touſiours traicté la premiere Compagnie du Royaume, ce ne ſont qu'iniures & de mauuaiſes paroles, l'on aſſemble tous les Princes & tous les grands de la Cour, afin que l'affront & le mépris paroiſſent dauantage.

Le Parlement voyant la ſuite des violences, & que le Cardinal, auquel il auoit ſauué la vie, lors que Monſieur de Brouſſel & les autres priſonniers furent rendus, auoit bien-toſt perdu la memoire du bien-faict, Ils prennent la reſolution de coupper la racine & d'aller à la cauſe du mal.

Auſſi-toſt le Duc d'Orleans & le Prince de Condé, que le Cardinal auoit deſia charmez, ſe rendent publiquement ſes Protecteurs. Ils eſcriuent au Parlement, & le prient de ſurceoir leur deliberation, iuſques à ce qu'ils euſſent conferé enſemble par Deputés à ſainct Germain, où la Reyne eſtoit allée de Ruel.

Bien que le Parlement fut aduerty que ces conferences n'eſtoient que des amuſemens, afin de faire aduancer des trouppes, & d'executer plus facilement le pernicieux deſſein que les Miniſtres rouloient dans leur teſte il y auoit deſia quelque temps, neantmoins ils ne refuſent aucune ouuerture d'accommodement, encore que la conference ſe deut faire dans vn lieu, où ils pouuoient eſtre ſacrifiez à la vengeance & à la fureur de leurs ennemis. On les entretient prés de ſix ſepmaines ſans rien conclure, afin que le peuple dans ſon impatience ordinaire tournaſt ſes armes contre luy meſme, & contre ſa propre liberté.

Mais comme l'on vit que la fourbe eſtoit deſcouuerte, &

qu'on n'eſtoit plus en eſtat de la faire reüſſir, l'on remet dans vne autre occaſion l'execution d'vne entrepriſe ſi pernicieuſe à l'Eſtat & à la Republique. L'on conſent que l'on faſſe vne Declaration des propoſitions faites dans la Chambre de Saint Louys par toutes les Compagnies Souueraines. Elle eſt dreſſée par le Parlement, & portée à Saint Germain, où elle fut trouuée ſi juſte dans tous ſes articles, qu'il n'y fut pas changé vne ſyllabe par Monſieur le Chancelier, qui la renuoya le lendemain tout de meſme qu'elle auoit eſté concertée.

Cette Declaration ayant ainſi deſarmé toute la France par la conduite & la prudence du Parlement, Le Roy auec toute ſa Cour ſe rendit incontinent apres dans Paris, où il reçeut tous les teſmoignages poſſibles de l'affection & de l'amour de ſon Peuple, qui auec des acclamations publiques, fit paroiſtre la joye qu'il auoit, de ce qu'on luy auoit rendu ſon Prince & ſon Souuerain.

Mais les Miniſtres qui conſeruoient dans le cœur vne vengeance & vne trahiſon ſecrette, ſe preparent à changer cette joye en triſteſſe, & ce glorieux triomphe dans vn carnage eſpouuentable, & dans vn bouleuerſement d'Eſtat.

Comme ils n'ont point de pretexte legitime ils en inuentent malicieuſement, ils publient par tout que la Declaration auoit eſté vne loy du temps, & vn ouurage de la force & de la violence qu'on auoit exercée ſur l'eſprit de la Reyne, ils y contreuiennent ouuertement, ayant ordonné qu'il ſeroit leué de nouueau ſeize ou dix-ſept cens mil liures dans les Generalitez du Royaume, où ils enuoyent les roolles & les departements.

L'on ne laiſſe pas auſſi de faire des commiſſions extraordinaires, de troubler l'ordre de la Iuſtice, bref de reduire les choſes dãs le malheureux & déplorable eſtat, où elles eſtoient auparauant, que le Parlement eut reſtably par ſes ſoins la Police dans le Royaume.

Les cris & les plaintes des ſujets qui reclamoient l'authorité des Loix contre vne ſi inſigne perfidie, obligerent le Parlement de s'aſſembler, pour aduiſer à ce murmure & à tous ces deſordres. Mais les Miniſtres pour retarder encore l'execution de ce bon deſſein, porterent Monſieur le Duc d'Orleans,

& Monſieur le Prince de venir prendre leurs places, leſquels dés l'entrée proteſterent à la Compagnie, en foy de Princes, que la Reyne n'auoit d'autre deſſein, que d'executer la Declaration, & qu'ils eſtoient venus ſçauoir les contrauentions qu'on y auoit faites.

Quelques-vns de Meſſieurs ayans témoigné dans leurs aduis les iuſtes deffiances & les ſoupçons que la Compagnie, & tout le Peuple de Paris auoient, des Miniſtres & de leurs reſſentimens, que ce qui augmentoit meſme cette crainte, eſtoit le nombre des trouppes qui paroiſſoient aux enuirons de la Ville, & qui s'aduançoient de tous coſtés, Le Prince de Condé par vne entrepriſe toute ouuerte vſa de mauuaiſes paroles, en menaçant quelques-vns de la Compagnie, & leur oſtant la liberté des ſuffrages.

Toute la France trouuera ſans doute eſtrange, & tous nos voiſins, le procedé de ces deux Princes dans cette occaſion. Car deux ou trois iours apres les proteſtations qu'ils auoient faites en plein Parlement, de faire executer ponctuellement la Declaration, l'on en porte vne autre à la Chambre des Comptes qui eſtoit le plus malheureux ouurage qui ſe pouuoit iamais imaginer. Car au lieu que dans la violence du temps & dans le brigandage des Finances, auquel on auoit pourueu par la derniere Declaration, les intereſts des preſts que l'on faiſoit au Roy, & les remiſes fuſſent des crimes couuerts, & que l'on ne pouuoit voir à la Chambre des Comptes, tout cela eſtant employé dans les comptans, l'on vouloit que les Compagnies Souueraines authoriſaſſent elles-meſmes publiquement cette volerie, que l'on auoit deſſein de continuer, & pour la rendre encore plus celebre, l'on permettoit indifferemment à toutes ſortes de perſonnes de s'engager dans ces preſts, c'eſt à dire dans cette vſure infame, dans ce peculat honteux, ſans pouuoir eſtre recherchez, ſans déroger à Nobleſſe, & ſans contreuenir aux Ordonnances.

Monſieur l'Archeueſque de Paris & la Sorbonne trouuerent cette Declaration ſi contraire aux bonnes mœurs & à la pureté de la Religion & du Chriſtianiſme, qu'ils teſmoignerent publiquement qu'ils ne ſouffriroient point du tout cette corruption dans les conſciences, laquelle ne manqueroit

pas

pas de deuenir generale, la Loy du Prince en cela ne deuant point estre differente de celle des particuliers, principalement le Roy ayant tous les reuenus, & toutes les choses necessaires pour la manutention de l'Estat.

A l'esgard du Parlement, il se remua pareillement d'vne contrauention si manifeste à la derniere Declaration, qui alloit acheuer la ruine de l'Estat, & absorber tous les reuenus du Prince.

Les Ministres voyant donc que si l'on entretenoit la Police du Royaume & les Loix dans leur vigueur, qu'ils ne seroient plus les Souuerains, & qu'il y auoit à craindre que ces mesmes Loix qu'ils auoient tant de fois violées, ne demandassent Iustice de tous les crimes qu'ils auoient commis contre le repos & la felicité des Peuples, ils prennent encore la resolution de perdre l'Estat, ou de perdre ceux qui les auoient ainsi rappellées, & qui les vouloient faire triompher de tant de parricides & d'attentats qu'ils auoient faits à la seureté publique, & à la Majesté du Souuerain.

Ils gaignent incontinent le Prince de Condé, lequel s'engage facilement dans vn si malheureux party, sous pretexte de recompenses imaginaires, & de luy donner des Places Frontieres : sçauoir Stenay, Iamets & Clermont en droit de Souueraineté, par le moyen desquelles ce ieune Prince pretendoit se donner de la reputation, & entretenir son ambition naturelle.

Ce n'estoit pas assez, il falloit aussi faire tremper dans cét horrible attentat le Duc d'Orleans. Sa resistance fut grande par la bonté & la douceur de ses mœurs, mais son esprit estant assiegé depuis plusieurs années de l'Abbé de la Riuiere, qui l'a trahy tant de fois, & dont les mœurs sont aussi corrompuës & aussi basses que la naissance, le charme se respandit encore sur cette premiere personne du Royaume, qui consentit à ce pernicieux complot.

Le Cardinal Mazarin & ses complices ne donnerent pas le temps à ce Prince de faire seulement reflexion sur vne entreprise si perillieuse & si criminelle. Aussi-tost la resolution prise, on l'enleue de son lict le iour des Roys à trois heures du

matin, où il estoit detenu malade il y auoit desja quelques iours.

L'on fait sortir le Roy de Paris vne heure apres, sans tambour & sans trompette, l'on enuoye chez tous les Princes & toutes les Princesses pour se rendre à Saint Germain, leur faisant croire qu'il n'y auoit point de seureté pour eux dans Paris.

Toute la Cour ayant suiui, non pas comme complice de cet enleuement, car il y auoit peu de personnes qui en eussent le secret, mais plustost pour sçauoir quelle en seroit la suite; Les Habitans de Paris furent fort surpris d'apprendre, qu'on leur auoit dérobé leur Maistre & leur Roy.

Ils font reflexion sur le dessein qu'auoient fait paroistre les Ministres il y auoit deux ou trois mois, de perdre la Ville, & de l'assieger pour se vanger de ce qu'on les auoit obligez de rendre d'Illustres prisonniers, qui auoient deffendu la cause publique, & maintenu l'authorité Royale.

Ils sçauent aussi qu'il y a grand nombre de troupes qui estoient proches de Paris & sur les aduenuës, qui en menaçoient les passages, & qui en empeschoient le commerce. Aussi-tost l'espouuente les prend, ils courent aux armes, & se saisissent des portes. La Maison de Ville s'assemble pour pourueoir à cét espouuentable desordre. Elle n'est pas si-tost assemblée qu'on luy apporte trois lettres, l'vne du Roy, & les deux autres du Duc d'Orleans & du Prince de Condé. La lettre du Roy aduertit la Ville de sa sortie de Paris, & des raisons qu'il auoit euës pour cela. Qu'il auoit creu n'y auoir point de seureté pour sa personne, y ayant quelques-vns de son Parlement qui auoient de mauuais dessein contre luy, & pes intelligences secretes auec les Ennemis de son Estat.

Cette accusation ridicule & meschamment inuentée par le Cardinal & ses adherans, pour trouuer vn pretexte à leur crime, & à vn enleuement si horrible que celuy qu'ils auoient fait de la sacrée personne du Prince, surprit tellement les Officiers de Ville auec les deux autres lettres des Princes, qui declaroient que c'estoit de leur aduis que le Roy estoit sorty, qu'ils porterent tous ces beaux libelles diffamatoires au Par-

lement, qui s'eſtoit auſſi aſſemblé pour pourueoir à la ſeureté & à la ſubſiſtance de Paris.

Dans ce iuſte reſſentiment le Parlement pouuoit vſer dés lors, & auec grande raiſon, de ſon authorité legitime, mais il ſe contenta ce premier iour de pouruoir à la ſeureté du dedans de la Ville, & à ſa ſubſiſtance, afin qu'en temporiſant les Miniſtres fiſſent reflexion ſur leurs crimes, & que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé ſongeaſſeant auſſi à ne plus authoriſer vne entrepriſe & vn attentat ſi horrible contre l'Eſtat, & contre la ſeureté publique.

Mais la prudence & la ſage conduite de la Cour ne ſeruit qu'à enfler l'orgueil des Miniſtres, ils enuoyent dés le lendemain des Letters patentes, leſquelles ne furent point ouuertes, n'ayant pas eſté preſentées dans les formes ordinaires. Mais l'on apprit par la lettre eſcrite au Procureur General, & au Preuoſt des Marchands & Eſcheuins, que c'eſtoit pour transferer le Parlement à Montargis, qui eſt vne petite meſchante ville, où les Miniſtres eſtant les Maiſtres ils pretendoient exercer en toute liberté leurs cruautez & leurs tyrannies, & ſatisfaire à leur fureur.

Le Parlement qui deuoit eſtre ſenſiblement outré de tant de conſpirations que l'on faiſoit pour ſa ruïne, à cauſe qu'il auoit voulu arreſter le cours de l'oppreſſion publique, & reſtablir vn bon ordre dans l'Eſtat, ne parut point encore touché de tant d'injures & de calomnies, il eſperoit que la Iuſtice de ſon procedé eſtant conneuë à tout le monde, deſilleroit les yeux de la Reyne, & que le charme ne dureroit pas auſſi touſiours ſur les deux Princes qui s'eſtoient engagez auec elle dans vn ſi malheureux deſſein.

L'on trouue encore vne inuention de reconcilier les eſprits, & d'accommoder les affaires, en ordonnant que les Gens du Roy ſe tranſporteroient à S. Germain, pour aſſeurer le Roy & la Reyne Regente en France, du ſeruice & de la fidelité de la Compagnie, bien eſtonnée de ce qu'elle auoit eu des ſentimens contraires, & la ſupplier pareillement de nommer ceux qui auoient atenté à la ſacrée Perſonne du Roy, & entretenu des intelligences ſecrettes auec les ennemis de l'Eſtat,

pour leur procez estre fait & parfait, & pour en faire vne iustice publique & exemplaire.

Les Gens du Roy estant allez à sainct Germain, ils trouuerent à l'entrée du Bourg sur vne eminence qui en est proche, le sieur Sanguin Maistre d'Hostel, qui leur dit qu'il les attendoit il y auoit long-temps, pour les empescher de la part de la Reyne d'aller plus auant, & qu'on ne leur pouuoit donner d'audiance iusques à ce que le Parlement eut obey.

Les Gens du Roy ayant demandé de parler à Monsieur le Chancelier, on les fit attendre long-temps sur cette montagne, dans l'injure du temps & au milieu de la nuict, & apres cela, pour toute response, Monsieur le Chancelier leur fit dire, qu'il auoit ordre tres-exprés de ne les point escouter, bien que les Gens du Roy l'eussent fait assurer qu'ils auoient de bonnes paroles, & qui pourroient sans doute arrester les malheurs qui se formoient dans l'Estat.

Enfin ayant obtenu auec peine d'entrer dans le Bourg pour se repoſer le reste de la nuict, ils ne furent pas si-tost descendus du carosse, qu'il vient vn nouuel ordre, & vn commandement exprés de se retirer tout presentement sans conduite, au milieu des tenebres, & à la mercy des Gens de guerre, la plus part Allemands & sans misericorde, qui courroient desia par la campagne, & qui exerçoient des actes d'hostilité.

Les Gens du Roy ayant fait leur rapport d'vn si mauuais traictement, & qui n'auoit point d'exemple, le Parlement aduerti d'ailleurs que la Ville estoit blocquée, & tous les passages fermés, qu'on auoit aussi fait publier vn Arrest du Conseil d'enhaut au marché de Poissy, & dans tous les Bourgs & Villages circonuoisins, par lequel il estoit deffendu à peine de la vie à toutes sortes de personnes d'amener aucunes denrées à Paris, & d'y faire aucun trafic, alors le Parlement vit bien qu'on les vouloit sacrifier auec tous les Habitans de Paris à la tyrannie, & à la vengeance d'vn Ministre Estranger.

Le Parlement creut donc qu'il seroit luy-mesme complice de la perte & de la ruine de l'Estat, s'il pardonnoit dauantage à ses ennemis, & s'il attendoit encore leur repentir. Tellement

ment qu'il rend vn Arreſt, par lequel le Cardinal Mazarin eſt declaré Perturbateur du repos public, ennemy du Roy & de l'Eſtat, enjoint à luy de vuider de la Cour dans le iour, & du Royaume dans huictaine, autrement enjoint aux Subjets de courre-ſus, & deffenſes à toutes perſonnes de le receuoir à peine de la vie, & qu'auſſi il ſeroit leué des trouppes en nombre ſuffiſant pour la ſeureté de la Ville, & pour faciliter les paſſages & le commerce.

Le Parlement & tous ceux qui ſe ſont joints auec luy dans cette rencontre, n'eſtiment pas qu'il y ait de bons François qui puiſſent condamner vne deffenſe ſi legitime, & ſi neceſſaire. Car faiſant reflexion ſur tout ce qui s'eſt paſſé pendant la Regence, il n'y a perſonne qui ne voye bien clairement que le Cardinal Mazarin & ſes complices, n'ont trauaillé iuſques à preſent qu'à perdre le Roy & ſon Royaume. Il n'y a perſonne qui ne connoiſſe que le Roy d'Eſpagne & tous les autres ennemis de l'Eſtat, ont preſidé à ſes conſeils & à toutes ſes entrepriſes.

Il s'eſt rendu maiſtre abſolu de l'eſprit de la Reyne par des artifices & des crimes puniſſables, il a corrompu celuy des Princes qui ſont les plus proches de la Couronne, & qui la deuoient maintenir. Tellement qu'il n'y a que le Parlement auiourd'huy qui puiſſe s'oppoſer à de ſi horribles attentats, c'eſt luy qui pendant la minorité eſt le veritable Tuteur des Roys, & le ſacré Depoſitaire de la Couronne, il en eſt reſponſable au Roy & au public. Ses armes n'ont donc point d'autre deuiſe, ny d'autre mouuement que le ſalut du Prince, il n'a leué l'enſeigne que pour l'oſter des mains des Eſtrangers ſes plus grands ennemis, qui l'ont dérobé à ſon peuple & à ſon Eſtat.

La ſeconde raiſon de ſa deffenſe a eſté de conſeruer Paris, l'ornement de la France, la merueille du monde, l'admiration des Eſtrangers, la force du Roy & de ſon Empire, qu'on auoit reſolu de mettre en cendres, & de perdre entierement.

Il n'y auoit perſonne auſſi qui ne deuſt cette protection à ſa femme & à ſes enfans, à ſes biens & à ſa fortune, & partant

tous les motifs de cette deffenſe eſtans fondez ſur les premiers principes de la nature, qui nous obligent à la conſeruation de nous meſme, le Parlement ne doute point que ſon action ne reçoiue non ſeulement de l'approbation par tout, mais encore de l'honneur & de la gloire.

Et de faict, ſon genereux deſſein n'a pas ſi-toſt paru, que les Princes les plus affectionnez à l'Eſtat, & nombre de Seigneurs des plus qualifiez du Royaume, ſe ſont vnis à vn ſi juſte party.

Monſieur le Prince de Conty a voulu ſignaler les premieres années de ſa vie pour le ſalut de ſon Païs & de ſa Patrie, qui luy eſt incomparablement plus chere que l'intereſt d'vn frere, qui s'eſt laiſſé ſurprendre par les artifices d'vn pernicieux Miniſtre, qui l'a obligé d'armer contre ſa propre grandeur, & l'honneur de ſa reputation.

Monſieur le Duc de Longueuille, qui eſt vn des plus ſages Prince de l'Europe, & qui a touſiours eu part à toutes les belles actions qui ſe ſont faites pendant ſa vie, a creu qu'il ne pourroit plus rien deſirer pour ſa gloire, s'il pouuoit rendre ce ſeruice à l'Eſtat, & contribuer de ſes forces & de ſon credit pour en chaſſer les monſtres, & tous les Geans qui ſe ſont aſſis ſur le Troſne des Dieux, & emparés de l'authorité Royale.

Monſieur le Duc de Beaufort s'y eſt auſſi engagé, non pas par reſſentiment, puiſque ſa paix eſtoit faite, mais pluſtoſt par ſon courage, & par ſa propre generoſité.

Monſieur le Duc d'Elbeuf auroit penſé degenerer de ſes anceſtres, & de ſes Illuſtres Predeceſſeurs, à qui les Peuples doiuent leur Religion & leur ſalut, s'il ne leur auoit pas donné ſa protection dans vne occaſion ſi importante.

Monſieur de Boüillon, Illuſtre par tant d'actions memorables, & de victoires ſignalées. Monſieur le Mareſchal de la Mothe qui a porté la reputation de l'Eſtat & de ſon courage iuſques au centre de l'Eſpagne, où il a gaigné vnze batailles, & fait ſentir la peſanteur de ſon bras. Monſieur de Vitry, Monſieur le Prince, de Marſillac, Monſieur de Narmontier, & tant d'autres Seigneurs conſiderables par leur naiſ-

ſance, par leurs charges, par leurs emplois, & par leur propre vertu, ſe ſont auſſi rangez de ce party pour y deffendre la cauſe commune, & la liberté de leur païs, ils ont proteſté de perir ou de rompre les chaiſnes que la violence du miniſtere auoit dõnées au peuple, comme à des forçats & à des eſclaues.

Monſieur le Coadjuteur de Paris, l'Vniuerſité & les principaux Prelats du Royaume, ont auſſi condamné publiquement la tyrannie du Cardinal Mazarin, & confirmé tous les Princes dans le bon deſſein qu'ils auoient d'en tirer la vengeance publique. Tellement que l'on peut dire que les trois Eſtats ſont vnis au Parlement pour maintenir l'authorité du Roy, & chaſſer ceux qui s'en ſont iniuſtement emparez.

Le Parlement eſt meſme bien aſſeuré, que la pluſpart de ceux qui ſont demeurez en Cour n'y ont eſté iuſques à preſent, que par des raiſons de bien-ſeance, ou retenus par force, & qu'ils voudroient auoir part à la gloire d'vne ſi belle action, pluſtoſt que de trauailler à la deſtruire.

Monſieur le Duc d'Orleans meſme n'y eſt plus engagé d'inclination, il n'y demeure parce qu'il n'en peut pas ſortir. Madame la Ducheſſe ſa femme, & Mademoiſelle ſa fille & tous ceux de ſa Maiſon font tous les iours des imprecations contre ceux qui luy ont donné de ſi pernicieux conſeils, & qui ſont les autheurs d'vne ſi funeſte & ſi malheureuſe entrepriſe.

C'eſt donc la cauſe de Dieu, puis que c'eſt la cauſe publique. Car de l'autre coſté l'on n'y voit point d'autre raiſon que la deffenſe d'vn tyran, qui a diſſipé toutes les Finances du Roy, ou qui les a tranſportées en des Prouinces Eſtrangeres, s'eſtant trouué ſur le Regiſtre des Banquiers, qui ont negotié ſes affaires, plus de cent ſoixante & dix-huit millions de liures, qui ont eſté enuoyées de ſon ordre & ſous ſon nom en Italie. Qui a bien eu l'inſolence d'empriſonner vn Prince dés le commencement de ſon credit & de ſon regne, pour luy propoſer, & le faire conſentir s'il pouuoit, à vn mariage honteux & infame d'vne de ſes niepces, fille de Bourgeois de Rome, & de ſimples artiſans, qui meſme à tant de fois engagé l'honneur & la vie de Monſieur le Prince, qui eſt au-

iourd'huy ſon ſeul Protecteur, & qui a fait tout ce qu'il a pû pour le faire perir en luy manquant de parole, d'hommes, d'argent, & des autres choſes neceſſaires pour ſa deffenſe, lors qu'il commandoit les Armées, & qui peut eſtre trauailleroit vn iour à ſa deffaite, comme font tous les Tyrans, ſi la France eſtoit encore ſi malheureuſe de le voir dans ſon premier credit, & ſur le Troſne du Prince. Tellement que le Parlement ne peut pas s'imaginer qu'il y ayt de bons François, qui conſiderant la Iuſtice de ſa deffenſe, & de ſes plaintes, ne ſe ioigne auec luy pour deſtruire l'Ennemy commun. Car c'eſt dans l'vnion de toutes les forces du Royaume, que l'on peut ſauuer l'Eſtat & le garentir de ſa totalle ruïne, parce qu'eſtant diuiſées, ce ſeroit vn combat perpetuel ſans victoire, qui deſtruiroit à la fin la Monarchie par ſes propres forces & par cette reſiſtance reciproque.

Il n'y peut auoir de ſcrupule à s'engager dans cette occaſion glorieuſe, ſur l'alliance qui ſe rencontre dans les Chefs qui commandent les deux Partis, parce qu'outre les mauuais traictemens qu'à reçeus Monſieur le Prince de Conty de la Cour, & de Monſieur le Prince ſon frere, il n'eſt pas ſans exemple de voir vn frere contre vn frere, quand il s'agiſt de l'intereſt public, & du ſalut de la Patrie, puiſque dans les intereſts particuliers nous les voyons meſme tous les iours diuiſés, iuſques à ne pardonner pas à leur vie, & à leur propre reputation.

Flauius du temps de Tybere, ayant choiſi le party des Romains pour trauailler à la deffaitte & à la ruine de l'Allemagne ſous la conduite de Germanicus, Arminius ſon frere s'en rendit le Liberateur. Tacite rapporte meſme les reproches qu'il luy fit dans vne entreueuë auparauant le combat, & comme il luy repreſenta le deuoir enuers ſa Patrie, ſes priuileges & ſon ancienne liberté qu'il deuoit maintenir, pluſtoſt que d'encourir l'infamie d'auoir meſpriſé les larmes d'vne Mere, violé ſa foy, abandonné ſes Dieux, & aſſeruy ſon païs. Les Hiſtoires anciennes, & celles de nos iours ſont auſſi remplies de ſemblables rencontres, d'honneur & de generoſité, & ainſi ce ſeroit eſtre mauuais

uais François, que de rechercher ce pretexte pour ne pas preſter ſon ſecours à la cauſe commune, & à vne deffenſe ſi neceſſaire.

Pour le Parlement, ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il a maintenu le ſeruice du Prince, & la grandeur de l'Eſtat, l'on ſçait combien de fois il a ſouſtenu la Couronne chancelante, ſans en tirer d'autre auantage que la gloire de l'auoir faict. Et que dans cette occaſion meſme il n'y a eu que le ſeul intereſt public qui l'a engagé, car c'eſt pour auoir demandé l'execution des Ordonnances, qui eſt vn crime bien nouueau. Tellement que ſoit que l'on conſidere la cauſe de la deffenſe, & ceux qui l'ont ſi fortement embraſſée, l'on ne trouue que de la juſtice par tout, & vne authorité legitime, au lieu que le party contraire eſt la protection des tyrans, qui ont pillé tout le Royaume, & deſerté les Prouinces, comme s'ils euſſent eſté en pays ennemy. Qui pour ſatisfaire à leur ambition, & entretenir leurs malheureux credit, ont rompu tant de fois la Paix que Monſieur le Duc de Longueuille auoit arreſtée pour la grandeur de l'Eſtat, & la reputation de nos Alliez, qui par les ordres ſecrets qu'ils ont enuoyez au ſieur Seruien, cõplice de leurs laſchetés, & de leurs infamies, ont joüé iuſques à preſent tous les Princes de l'Europe, & rendu leurs bons deſſeins inutiles, qui ont fait perir deux armées en Catalogne qui auoient fait trembler le Roy d'Eſpagne au milieu de ſon Eſcurial, pour conuertir à leur profit particulier ce qui eſtoit deſtiné pour leur ſubſiſtance, & pour leur entretenement. Qui en l'année ſix cens quarante ſix, au lieu de faire vne armée pour oppoſer à la puiſſance des ennemis, conſumerent tous leurs ſoins & toute leur politique à faire joüer des machines, & les intermedes d'Orphée auec vne deſpenſe incroyable, le Cardinal Mazarin ne pouuant oublier ſon premier meſtier. Qui au lieu de ſuiure nos glorieux progrés ſur les Frontieres du Royaume, & reprendre l'antien Patrimoine des François, ont entrepris des guerres en Italie contre le Pape & ſes Alliés, pour décrier nos armes dans toute l'Europe, & pour forcer ſa Saincteté de donner le Chapeau à vn malheureux Iacobin, frere du Cardinal Mazarin, qui

n'auoit ſuffiſance ny merite. Qui voyans enfin que la bonne fortune de la France l'emportoit touſiours ſur leurs pernicieux conſeils, ont recherché toutes ſortes de moyens & d'artifices pour l'armer contre elle-meſme, & pour la détruire par ſes propres forces.

Toutes ces entrepriſes & tous ces attentats puniſſables de tous les ſupplices qu'on ſçauroit iamais inuenter, eſtant donc viſiblement cogneus à toute l'Europe.

Le Parlement s'aſſeure apres cela qu'il n'y aura point de François qui veille faire la guerre à ſa Patrie, à ſoy-meſme, & à ſa propre liberté, proteſtant à toute la France de n'abandonner point vn ſi glorieux deſſein qu'apres, auoir fait la Paix vniuerſelle au dedans & au dehors du Royaume, reſtably toutes ſortes de perſonnes dans leurs biens, dans leurs honneurs & priuileges, & rappellé toutes les anciennes Loix de l'Eſtat.